


**Défendre  
la liberté de religion**



**Comment  
venir à bout de  
l'intolérance  
religieuse qui  
détruit des vies  
et perturbe  
la société ?**

# Introduction



*Ci-contre : Pour ces enfants terrifiés, protégés par leurs parents et la police antiémeute après l'explosion d'une bombe artisanale près de leur école à Belfast en septembre 2001, l'avenir sera plus souriant ; grâce aux efforts de beaucoup, les conflits religieux pourraient finalement prendre fin en Irlande du Nord.*

**D**e façon paradoxale, alors que les religions sont avant tout des forces de respect mutuel et de paix, les bouleversements du monde sont en grande partie dus à l'intolérance envers les croyances et les pratiques religieuses d'autrui.

Depuis des temps immémoriaux, les êtres humains ont trouvé un grand réconfort dans leurs religions. Selon Ron Hubbard, fondateur de la religion de Scientologie : « Depuis des milliers d'années sur cette planète, l'homme pensant a affirmé sa propre spiritualité et a considéré que la sagesse ultime était l'édification spirituelle [...] la religion n'est jamais aussi nécessaire en tant que force civilisatrice que quand l'homme dispose entre ses mains de forces colossales [...] » Ce point de vue est partagé par de nombreux intellectuels et scientifiques. Albert Einstein lui-même convenait que l'influence civilisatrice de la religion était supérieure aux découvertes de la science matérialiste : « Ce que l'humanité doit à des personnalités comme Bouddha, Moïse et Jésus a pour moi une valeur plus élevée que les réalisations d'un esprit curieux et inventif. »

Pourtant, la religion a également été au cœur de beaucoup de conflits. Se réclamant haut et fort d'un dogme particulier, des individus intolérants ont justifié les persécutions les plus épouvantables envers ceux qui avaient des croyances différentes. Un courant se détournant de la religion est né, principalement sous l'influence

matérialiste de la psychiatrie et de l'humanisme, qui nient l'existence de l'âme et ravalent l'homme au rang de l'animal, et en partie en raison des conflits religieux et du lourd tribut payé en vies humaines. Pour certaines personnes, des convictions religieuses fortes suffisent à éveiller les soupçons. Cela est apparu clairement au cours des débats menés pour savoir si le préambule de la Constitution européenne devait inclure ou non une référence à l'héritage judéo-chrétien de l'Europe.

Confrontés à l'extrémisme, les gouvernements ont répondu par des lois rigoureuses et une politique d'immigration plus restrictive. Il ne fait aucun doute que certaines de ces mesures sont nécessaires. Le spectacle de terroristes tuant et mutilant au nom de Dieu nous est malheureusement devenu familier.

Mais les organisations des droits de l'homme ont tiré la sonnette d'alarme, car l'intrusion croissante de l'État dans la vie privée des citoyens au nom de la sécurité nationale, en l'absence de garde-fous, mènera à la perte des libertés mêmes que nous cherchons à protéger.

En étudiant les conflits religieux, qu'ils soient contemporains ou historiques, on voit qu'ils ont un dénominateur commun : l'intolérance. N'avons-nous choix que d'en subir les conséquences ? Que pouvons-nous faire pour renforcer la liberté religieuse et le pluralisme qui, tout le monde ou presque en convient, sont essentiels à une société stable et paisible ?

# Pourquoi la liberté de religion ?

Les droits obtenus par les scientologues bénéficient à tous

« Tous les hommes ont le droit inaliénable de concevoir, choisir, assister ou soutenir leurs propres organisations, Églises et gouvernements. »

Credo de l'Église de Scientologie



Dès leur création, les Églises de Scientologie ont considéré la liberté de religion comme un droit fondamental de l'homme et ont fait de sa protection une priorité.

La liberté de religion est inscrite en toutes lettres et implicitement affirmée dans toutes les Écritures de Scientologie. Non seulement les ministres scientologues doivent se familiariser avec les grandes religions lors de leur formation, mais le Credo de

l'Église, rédigé en 1954, affirme que « tous les hommes ont le droit inaliénable de concevoir, choisir, assister ou soutenir leurs propres organisations, Églises et gouvernements. »

En fait, Ron Hubbard, fondateur de la Scientologie, a publié la même année le Code du scientologue, afin de guider les membres dans leur combat en faveur des droits de l'homme et d'une justice égale pour tous au moyen d'actions de réforme sociale. Selon ce

Code, chaque scientologue s'engage à « soutenir la liberté de religion ».

C'est un axiome philosophique qu'il ne peut y avoir de véritable liberté sans responsabilité. Par conséquent, l'Église considère que les organisations religieuses ont le droit et le devoir de s'engager dans des actions qui bénéficient à la société. En effet, selon Ron Hubbard, un déclin de l'influence religieuse préfigure une dégradation du niveau culturel d'une civilisation : « Aucune culture dans l'histoire du



L'Église de Scientologie a dû se battre pour faire respecter ses droits en matière religieuse et ses victoires ont ouvert une voie que beaucoup d'autres ont pu suivre.

monde n'a manqué d'affirmer l'existence d'un Être suprême, sauf celles qui étaient entièrement dépravées et mourantes », a-t-il écrit. De grands auteurs et des philosophes partagent cette opinion : Tolstoï, dans *Une confession et autres Écritures religieuses*, décrit la religion comme « le cœur et la principale motivation des sociétés humaines ».

En reconnaissant que seule la liberté spirituelle permet de découvrir et de vraiment comprendre l'Être

suprême, Ron Hubbard a souligné que : « Lorsqu'on cherche à détruire ou à attaquer la foi ou les croyances d'un autre, il en résulte invariablement de graves conflits. »

Pour l'Église de Scientologie, la liberté de religion inclut la volonté de permettre à d'autres de pratiquer la religion qu'ils ont choisie ou de changer de religion s'ils le désirent. Cela ne peut se produire que dans une société qui respecte la séparation de l'Église et de l'État, et dans laquelle aucune religion

n'est autorisée à jouer un rôle dominant dans les décisions du gouvernement. Dans sa Proclamation sur la religion, les droits de l'homme et la société, publiée en septembre 2003, l'Église a exprimé sa définition de la liberté de religion et de la responsabilité des États par rapport à ce droit :

« Une restriction de la liberté de manifester une religion ou une croyance ne peut être permise que si (a) elle est prévue par la loi, (b) elle est nécessaire à la protection de la sûreté

publique, de l'ordre, de la santé ou de la morale, et (c) elle met en œuvre les moyens les moins contraignants pour être appliquée sans porter atteinte aux droits individuels et collectifs de liberté de pensée, de conscience et de religion. »

Ces affirmations sont issues de la propre expérience de l'Église et de son

et l'apparition d'une nouvelle religion proposant d'une façon ou d'une autre des solutions aux problèmes de la vie – comme une menace contre leurs propres agissements. Ainsi, l'Église a dû se battre pour faire reconnaître ses droits religieux. Ses victoires ont jalonné une voie que beaucoup d'autres ont pu suivre.

Les organisations religieuses ont un rôle prépondérant à jouer dans l'amélioration sociale, et, tout en respectant le cadre de la séparation de l'Église et de l'État, les Églises devraient œuvrer de concert avec les représentants des pouvoirs publics pour résoudre les maux de la société.



*Les représentants de l'Église organisent fréquemment des réunions avec d'autres responsables religieux et des représentants des droits de l'homme pour élaborer des propositions face à l'intolérance religieuse, comme lors de cette conférence en France.*

observation des difficultés auxquelles d'autres organisations religieuses ont fait face à travers l'histoire. Aujourd'hui, de nombreux pays dont les États-Unis, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Suède, le Portugal et l'Afrique du Sud ont reconnu la Scientologie comme une religion, et sa nature religieuse a été confirmée dans des centaines de décisions juridiques et administratives à travers le monde. Cependant, dans sa jeunesse, la religion de Scientologie s'est heurtée à l'hostilité farouche des défenseurs du statu quo, qui ont perçu l'existence de la conscience religieuse –

La liberté religieuse, naturellement, est énoncée dans la constitution de chaque nation démocratique européenne et dans de nombreuses conventions internationales sur les droits de l'homme. Mais il est nécessaire d'aller plus loin dans son affirmation. Dans son rapport de janvier 2004 à la sixième session de la Commission de l'ONU sur des droits de l'homme, le rapporteur spécial de l'ONU sur la liberté de religion ou de croyance a précisé : « Dans beaucoup de cas, les États n'ont pas respecté leurs engagements sur les droits de l'homme

# Comment la religion aide à résoudre les problèmes de la société

en ce qui concerne la liberté de religion. » Il a souligné que ceux-ci « ne se limitent pas à l'obligation négative de s'abstenir de violer le droit à la liberté de religion ou de croyance ; ils incluent également l'obligation positive de protéger les personnes qui sont sous leur juridiction contre des violations de leurs droits, y compris de la part d'acteurs ou d'organismes non gouvernementaux. »

Comme indiqué dans une étude récente des Nations Unies : « Le principe de base est qu'aucun individu ne devrait être placé dans une position défavorable simplement parce qu'il est membre d'un groupe ethnique, religieux ou linguistique particulier. Surtout, dans un pays multiethnique, multiconfessionnel et multilingue, l'application stricte des principes d'égalité et de non-discrimination est une condition indispensable pour maintenir l'unité politique et spirituelle de l'État concerné et instaurer une compréhension et des relations harmonieuses entre les divers éléments de la société. »

La liberté de religion ou de croyance doit inclure le droit de posséder les Écritures et les textes de sa propre religion, de conduire des services religieux en privé et publiquement, et d'élever ses enfants dans sa tradition religieuse, sans interférer avec leur propre droit à la liberté de religion ou de croyance et leur exercice de ce droit lorsqu'ils atteignent l'âge adulte.

À notre époque de voyages intercontinentaux et de communications mondiales instantanées, nos sociétés doivent évoluer et devenir multiculturelles et multiconfessionnelles si elles veulent survivre. C'est une responsabilité et une mission que les Églises de Scientologie s'efforcent d'accomplir depuis leurs débuts.

Traditionnellement, les religions jouent un rôle essentiel en se prononçant au sujet de problèmes culturels fondamentaux et en proposant des solutions. En effet, la raison principale pour laquelle les associations religieuses ont légalement droit au statut d'associations philanthropiques et à l'exonération d'impôts, c'est qu'elles rendent à la communauté des services qui devraient sinon être assurés par le gouvernement aux frais des contribuables. La religion de Scientologie soutient que les organisations religieuses ont un rôle prépondérant à jouer dans l'amélioration de la société et que, tout en respectant le cadre de la séparation de l'Église et de l'État, les Églises devraient œuvrer de concert avec les représentants des pouvoirs publics pour résoudre les maux de la société.

Cette fonction remplie par les religions peut sembler évidente. Elle fait pourtant l'objet d'attaques dans certains endroits. En avril 2004, l'archevêque Silvano Tomasi, représentant du Vatican aux Nations Unies à Genève, a averti « de la naissance d'une forme subtile d'intolérance religieuse [qui] s'oppose au droit d'une religion de parler publiquement des questions liées aux formes de comportement, mesurées par rapport aux principes à caractère moral et religieux. »

La tendance croissante à vouloir reléguer la religion dans la sphère privée est en contradiction avec la conception des auteurs de la Déclaration universelle des droits de l'homme et d'autres conventions internationales sur les droits de l'homme. L'article 18 de la Déclaration précise que le droit à la liberté religieuse comprend « la liberté, seul ou en communauté avec d'autres, en public ou en privé, de manifester sa religion ou ses croyances à travers l'enseignement, la pratique, le culte et l'observation des rites ».

La liberté de religion n'est pas un terme étroitement défini. Le Comité des

droits de l'homme des Nations Unies a établi une référence internationale en déclarant que « les termes "croyance" et "religion" doivent être interprétés au sens large », et que la liberté de religion « n'est pas limitée dans son application aux religions traditionnelles. [...] » Le



Comité « considère avec inquiétude toute tendance à exercer une discrimination contre toute religion ou croyance pour quelque raison que ce soit, y compris le fait qu'elle soit nouvellement établie ou qu'elle représente une minorité religieuse susceptible de se heurter à l'hostilité d'une communauté religieuse prédominante. »<sup>1</sup> La jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme est en cohérence avec ces recommandations.

1. Commentaire général N° 22 sur l'article 18 de la Convention internationale sur les droits civils et politiques. Quarante-huitième session (1993).

# Créer une nouvelle législation : l'Église établit des précédents de l'Australie à l'Europe

En 1983, devant la Cour suprême d'Australie, l'Église de Scientologie a obtenu une définition constitutionnelle du mot religion, créant ainsi un précédent qui protège les droits de toutes les religions. Par la suite, la Nouvelle-Zélande a adopté cette définition en reconnaissant l'Église de Scientologie comme une organisation religieuse caritative.

**D**ès l'origine, les Églises de Scientologie ont soutenu des actions de défense de la liberté religieuse, autant par conviction que par nécessité.

Grâce aux succès obtenus, l'Église a permis d'élargir la compréhension de la religion dans les diverses cultures du monde, faisant ainsi progresser les droits de toutes les religions.

Au début des années 1960, dans l'État de Victoria, en Australie, le climat d'intolérance constituait un défi intimidant pour les scientologues australiens, les empêchant de poursuivre la voie religieuse qu'ils avaient choisie. Mais lorsque les choses se sont calmées, l'Église de Scientologie avait gagné le respect de l'État et des gouvernements fédéraux australiens. Le Premier ministre d'Australie occidentale a qualifié d'anciens actes de discrimination contre des scientologues comme « la période la plus noire dans l'histoire politique » de son État. En 1973, l'Église avait obtenu le droit de célébrer des mariages reconnus légalement par le gouvernement fédéral australien.

Mais la victoire la plus importante allait suivre. En octobre 1983, devant la Cour suprême d'Australie, l'Église de Scientologie a obtenu pour la première fois une définition constitutionnelle du mot religion. La Cour suprême australienne a établi que : « [la] conclusion que [l'Église] est une institution religieuse ayant droit à l'exonération d'impôts est décisive. » En prenant cette décision, la Cour a retenu une définition de la religion qui englobe les enseignements de toutes les croyances

auxquelles le statut religieux a généralement été accordé, ce qui constitue une extension de la définition précédemment existante dans la loi australienne qui limitait la religiosité à un concept judéo-chrétien.

En fait, la propre enquête menée par le gouvernement australien sur la définition d'associations philanthropiques et des organismes liés à celles-ci cite cette affaire comme « la référence australienne la plus significative sur la question de ce qui constitue une religion [...] » Cette définition de la religion a constitué le fondement d'une législation antidiscriminatoire dont ont bénéficié, entre autres, des adventistes du septième jour, des Témoins de Jéhovah, des musulmans et des hindous pour faire respecter leurs droits.

Tout en créant un précédent en Australie, l'Église renforçait également les droits des organisations religieuses en vertu des lois européennes. Dans les années 1970, l'Église a déposé deux plaintes contre la Suède devant la Commission européenne des droits de l'homme. Jusque-là, la Commission soutenait qu'une association, étant une personne morale et non physique, ne pouvait mener une action en justice en vertu de l'article 9 (liberté de religion) de la Convention européenne sur des droits de l'homme. En rendant ses décisions dans ces affaires concernant l'Église, la Commission a adopté une position opposée, établissant que « si une Église introduit une demande en se référant à la Convention, elle agit ainsi, en réalité, au nom de ses membres. On devrait donc



En 1976, le Premier ministre d'Australie occidentale, Herbert Graham (à gauche), a condamné la discrimination contre les scientologues qui, dit-il, ont eu à faire face à « la période la plus noire dans l'histoire politique » de son État. La lutte de l'Église pour l'égalité des droits a duré sept ans avant d'être couronnée de succès.

membres ont mené une campagne de 20 ans qui s'est finalement conclue par une victoire authentique pour le pluralisme religieux.

Toute l'affaire peut se résumer à une attaque prolongée contre le droit à la liberté de religion, ce qu'aucun tribunal impartial ne peut admettre dans un pays démocratique. Cela a encore une fois été le cas. Après deux appels devant la Cour suprême italienne, l'Église et ses membres ont finalement gagné. En octobre 1997, la Cour a publié une décision finale qui constitue une nouvelle référence en matière de liberté religieuse en Italie. La Cour a jugé que les activités de l'Église de Scientologie étaient « sans exception [...] caractéristiques de tous les mouvements religieux ». La Cour invalidait ainsi la décision d'une juridiction inférieure, qui avait retenu une définition restrictive de la religion, limitée au contexte judéo-chrétien. Gordon Melton, spécialiste en sociologie des religions, mentionne cette affaire comme « l'une des discussions les plus importantes à ce jour – et à l'échelle internationale – sur la façon dont les tribunaux peuvent appliquer des lois existantes exigeant apparemment d'eux de décider si un groupe spécifique est ou non une religion. »

Une fois de plus, l'attachement des scientologues à leur religion dans l'adversité a permis de créer un précédent qui protège maintenant les droits de toutes les religions.

accepter qu'une Église puisse posséder et exercer les droits définis à l'article 9 (1) en sa qualité propre de représentant de ses membres. »<sup>2</sup>

La décision de la Commission a eu de profondes ramifications. Dans *la Liberté religieuse et le Droit international en Europe*, Malcolm D. Evans, professeur de droit international public à l'université de Bristol, en Angleterre, note que les décisions postérieures ont été élaborées sur cette base et « ont confirmé que les Églises et d'autres formes de personnes morales peuvent, en principe, bénéficier des droits définis à l'article 9 [...] »

L'affaire qui avait permis de créer ce précédent pour la liberté de religion avait été menée contre le gouvernement suédois, et ainsi, aujourd'hui, les Églises de Scientologie sont entièrement reconnues en Suède en tant qu'organisations religieuses et caritatives et sont exonérées d'impôts.

### ITALIE : FAIRE AVANCER LE PLURALISME

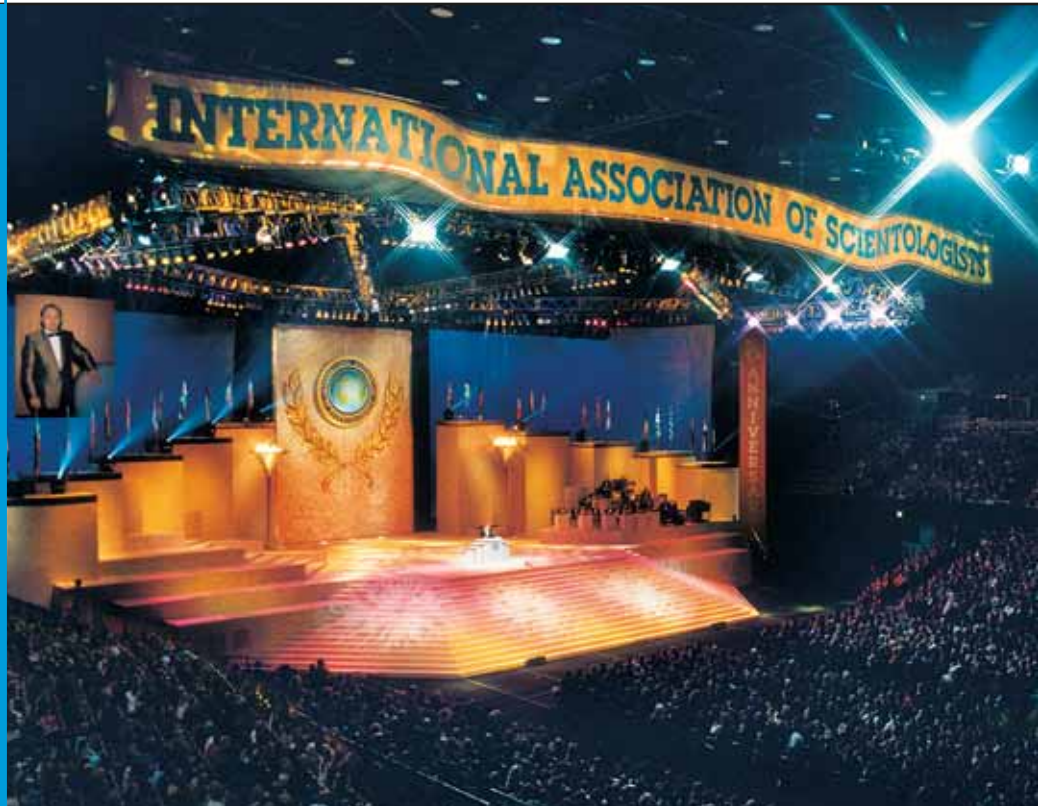
Les progrès en matière de liberté religieuse sont souvent nés de combats contre l'intolérance. C'est ce qui s'est passé en Italie, où l'Église et ses

2. X et l'Église de Scientologie contre la Suède, n° 7805/77, 16 DR 68 (déc. 1979), 70.

# Une victoire pour tous

## la pleine reconnaissance aux États-Unis

Des milliers de scientologues étaient rassemblés pour apprendre la nouvelle : le 1<sup>er</sup> octobre 1993, l'administration fiscale américaine publiait des décisions accordant l'entière exonération fiscale à l'Église de Scientologie internationale et à plus de 150 associations, missions et organisations de réforme sociale, parce qu'elles sont organisées et œuvrent exclusivement dans des buts religieux et caritatifs.

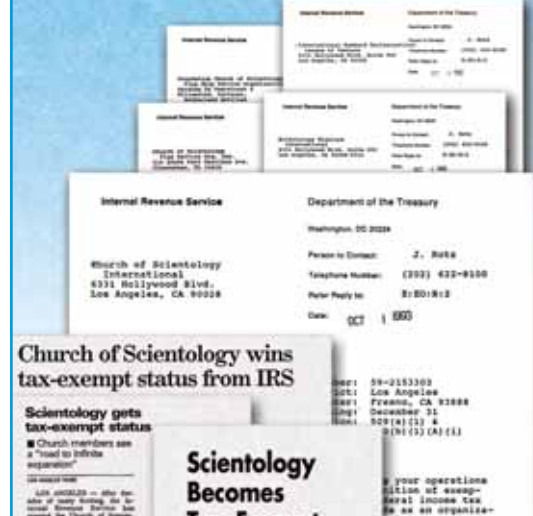


Sur le plan international, la décision la plus significative reconnaissant le droit de l'Église de Scientologie à la liberté religieuse ne s'est produite ni en Australie ni en Europe, mais bel et bien aux États-Unis. Les tribunaux américains avaient reconnu depuis longtemps la nature religieuse de la Scientologie, mais sa reconnaissance en tant qu'association à but non lucratif par l'administration fiscale (IRS – Internal Revenue Service) faisait l'objet d'une controverse née dans les années 1950. En raison de fausses

informations figurant dans les dossiers de l'IRS et d'un malentendu sur la nature de la Scientologie et la façon dont les Églises de Scientologie fonctionnaient, la question n'avait pu être tranchée pendant plusieurs décennies.

Finalement, en 1991, à la demande de l'Église, le commissaire de l'IRS a constitué une équipe de hauts fonctionnaires pour régler la question de l'exonération de l'Église. Au lieu de voir leurs comptes examinés par des employés du bureau régional de l'IRS à Los Angeles, ville où se situe le siège de

*La décision d'accorder l'exonération fiscale à l'Église a été le point culminant d'un processus d'enquête et de vérification qui, selon l'IRS lui-même, est sans équivalent dans son histoire, avec pour résultat le dossier administratif le plus volumineux jamais constitué dans le cadre d'une demande d'exonération. Cet examen approfondi a montré que la structure internationale de la Scientologie était légalement et financièrement sans faille.*



l'Église, les Églises de Scientologie ont été inspectées par les plus hauts fonctionnaires du service des exonérations fiscales de l'IRS, détachés du Bureau national de Washington D.C. Le responsable de l'équipe rapportait directement au commissaire de l'IRS.

L'inspection de l'IRS a consisté en un examen complet, détaillé et minutieux de toutes les principales organisations de l'Église au plus haut niveau aux États-Unis, et de toutes les grandes Églises de Scientologie en Europe. Elle a inclus les deux maisons d'édition liées à l'Église, Bridge Publications, Inc. aux États-Unis et New Era Publications à Copenhague. Elle a également inclus tous les organismes et activités d'amélioration sociale.

L'étendue de cette inspection est sans équivalent à ce jour dans l'histoire du processus d'exonération fiscale des États-Unis. Une demande type d'exonération déposée par une association religieuse à but non lucratif compte environ dix pages de présentation qui font l'objet d'une vérification rapide par un fonctionnaire de l'IRS. En comparaison, les Églises de Scientologie ont été soumises à une vérification qui a duré deux ans et a soulevé des milliers de questions exigeant plus de 11 000 pages de réponses écrites et des kilomètres de données financières.

L'histoire ne s'arrête pas là. L'Église a fourni des informations détaillées sur les allocations de soutien versées à ses cadres dirigeants, des informations financières sur ses principaux vendeurs,

une information complète sur sa structure et ses organisations, et a répondu à beaucoup d'autres questions financières de manière approfondie. Les informations fournies comprenaient les bilans de toutes les associations de l'Église au-delà d'une certaine taille, même en Europe ; toutes les dépenses provenant des réserves de l'Église sur une période de trois ans ; toutes les prévisions de dépenses pour les cinq années à venir, ainsi qu'un rapport sur les dépenses générales des cinq années précédentes. La procédure exigée par l'IRS a impliqué des centaines d'heures de réunion avec les représentants de l'Église.

En outre, l'IRS a demandé que des preuves soient fournies pour répondre aux questions suivantes :

- L'Église a-t-elle une foi religieuse et une forme du culte qui lui soient propres ?
- A-t-elle sa propre hiérarchie ecclésiastique définie et distincte ?
- Y a-t-il un code formel de doctrine et de discipline ?
- La Scientologie a-t-elle une histoire religieuse distincte ?
- Y a-t-il des ministres ordonnés ?
- A-t-elle ses propres Écritures ?
- Y a-t-il des lieux établis pour le culte et des rassemblements réguliers ?
- Y a-t-il des services religieux réguliers ?
- Y a-t-il une instruction religieuse pour les jeunes ?

De plus, l'IRS a cherché à établir si l'Église « remplit un rôle associatif en

poursuivant un objectif religieux, pouvant ainsi être qualifiée d'Église ». La documentation fournie par l'Église a démontré de manière détaillée que l'Église poursuit un objectif religieux au moyen du conseil pastoral, de la formation des ministres, de prières et de rituels spéciaux, de la célébration de cérémonies religieuses et d'offices dominicaux.

En résumé, l'IRS a conclu que les ressources des Églises de Scientologie sont employées exclusivement dans un but caritatif permettant de faire progresser les objectifs religieux des Églises.

L'IRS a également examiné des rapports provenant de nombreuses sources pour éliminer les erreurs, déclarant que les activités de l'Église sont, telles qu'elles sont représentées, purement religieuses.

Depuis cette décision majeure, les Églises de Scientologie du monde entier ont continué à obtenir dans leurs pays respectifs des reconnaissances officielles en tant qu'associations religieuses à buts idéalistes et d'utilité publique. Cette tendance se renforce au 21<sup>e</sup> siècle, mais la décision de l'IRS de 1993 continue à marquer un tournant décisif dans l'histoire de l'Église. Que l'Église ait émergé avec les honneurs de l'inspection la plus minutieuse que la plus grande administration fiscale du monde ait jamais effectuée suffit à démontrer l'intégrité de cette religion et l'engagement de ceux qui la pratiquent.

# Dénoncer l'intolérance: les vrais coupables démasqués

Alors que les droits fondamentaux de beaucoup de gens sont respectés en Europe, certains, dont les demandeurs d'asile et certaines minorités ethniques et religieuses, continuent à faire l'expérience d'un aspect de l'Europe qui est en contradiction avec son image de bastion des droits de l'homme et de la liberté. »

*Amnesty International, avril 2000*

La notion de liberté de religion a été intégrée aux constitutions nationales après la Seconde Guerre mondiale, mais certains pays européens n'ont pas de tradition de liberté religieuse. Dans ces pays, la liberté de conscience en matière de religion est souvent menacée par des groupes d'intérêts privés et des individus qui font pression depuis des années sur les pouvoirs publics en vue de faire adopter des mesures discriminatoires contre certaines religions. Comme l'indique le rapport d'Amnesty International d'avril 2000 : « Alors que les droits fondamentaux de beaucoup de gens sont respectés en Europe, certains, dont les demandeurs d'asile et certaines minorités ethniques et religieuses, continuent à faire l'expérience d'un aspect de l'Europe qui est en contradiction avec son image de bastion des droits de l'homme et de la liberté. »

L'une des manières les plus insidieuses d'attaquer la liberté de religion en Europe d'aujourd'hui est d'essayer de redéfinir l'engagement religieux, particulièrement dans une nouvelle religion, comme une forme de « lavage de cerveau ». En 1998, le professeur Gerhard Besier, alors titulaire de la chaire de théologie et de religion historique à l'université d'Heidelberg, commentait ainsi les résultats d'une enquête

parlementaire allemande qui avait duré deux ans : « Les études et les expertises effectuées à la demande de la Commission d'enquête ont conclu, l'une après l'autre, que les nouveaux mouvements religieux et idéologiques ne présentent pas de grand danger. » C'est un point de vue partagé par des sociologues européens et américains. Selon un professeur d'histoire des religions respecté à l'université de Lucerne : « Les études menées par des spécialistes de l'étude des religions et par des sociologues ont démontré que le portrait socialement construit, présentant les nouveaux mouvements religieux comme destructifs, dangereux et manipulateurs, a été volontairement perpétué par des groupes de pression spécifiques. »

Il y a plusieurs années, se rendant compte qu'une menace sur la liberté de religion est une menace pour tous, le magazine des droits de l'homme de l'Église de Scientologie, *Freedom*, a commencé une enquête sur les groupes et les individus qui agissaient dans l'ombre pour discréditer les nouvelles religions. *Freedom* a ainsi découvert qu'un « consultant » nommé Rick Ross avait à son actif au moins trois arrestations et une condamnation pénale pour conspiration de vol.

Rick Ross était considéré comme un spécialiste de la



Profitant de la détresse de parents dont le fils ou la fille avait rejoint une organisation religieuse qui leur était peu familière, les déprogrammeurs prétendaient que la personne qui leur était chère avait été « soumise à un lavage de cerveau » et demandaient des milliers d'euros pour l'isoler, souvent par la force et la violence, et tenter de la faire renoncer à sa foi.

À la suite des révélations de l'Église, entre la fin des années 1980 et le début des années 1990, plusieurs dizaines de déprogrammeurs américains ont été arrêtés et beaucoup ont été condamnés.

« déprogrammation » – que beaucoup d'experts religieux qualifient d'enlèvement crapuleux.

En 1995, un avocat, membre de l'Église de Scientologie, a défendu un chrétien lors du procès intenté par celui-ci à Rick Ross et à une organisation de déprogrammation pour tentative violente de déprogrammation. L'affaire s'est conclue par une décision historique attribuant au

chrétien plus de 4,8 millions de dollars de dommages et intérêts, jugement confirmé par la Cour suprême américaine. Au cours des débats, le juge John Coughenour du Tribunal fédéral des États-Unis a accusé Rick Ross et le groupe de déprogrammation d'être « [incapables] de voir l'aspect criminel de leur conduite [...] »

# Rapprocher les religions par un vrai dialogue

En 1994, pour favoriser la tolérance, l'Église est devenue cofondatrice du Forum interconfessionnel danois, dont font partie des représentants hindous, musulmans, bouddhistes, luthériens, des quakers, des membres de l'Église de l'Unification, de la Science chrétienne et des béhaïs.

Parce que les actions de l'Église ont permis d'établir un nouveau climat de tolérance aux antipodes du fanatisme religieux, il était devenu nécessaire de créer une organisation ayant pour but de favoriser la compréhension entre une personne qui rejoint un mouvement religieux peu connu et d'autres membres de sa famille.

La Fondation pour la liberté de religion (Foundation for Religious Freedom) a donc été créée par un collectif d'organisations religieuses. La Fondation, qui est dirigée par un conseil multiconfessionnel comprenant des spécialistes des droits civiques ainsi que des représentants chrétiens, musulmans et scientologues, informe le public sur ses droits, ses libertés et ses responsabilités en matière de religion par l'intermédiaire d'une foule d'activités. Elle fait partie de la plus ancienne organisation de défense au niveau mondial, l'Association internationale pour la liberté de religion (International Association for Religious Freedom).

La Fondation tient à jour une liste de spécialistes qualifiés dans différents domaines ayant trait aux religions, capables de fournir aux personnes cherchant des renseignements des informations factuelles sur des groupes qui se situent à l'écart des grands courants. Ces spécialistes répondent régulièrement aux questions des médias dans des pays aussi divers que l'Allemagne, le Brésil,

la Grande-Bretagne, les États-Unis ou le Canada.

Selon l'*Encyclopédie de la religion américaine contemporaine*, la Fondation « s'efforce de mettre en relation les parents inquiets avec des universitaires qui ont étudié ces groupes particuliers et peuvent donc donner un avis éclairé sur leurs croyances et leurs pratiques ». En effet, alors que les associations « antisectes » sèment la division et favorisent les conflits à l'intérieur des familles, la Fondation, qui a déjà répondu à plus de 15 000 demandes d'information, met l'accent sur la façon de résoudre les différences et de rapprocher les gens.

Pour faire progresser le dialogue sur les questions religieuses, la Fondation a publié un manuel pratique, *l'ABC de la tolérance*<sup>3</sup>, qui offre des conseils utiles aux familles dont un membre a rejoint un mouvement au sujet duquel elles ne savent presque rien. Traduit en sept langues, ce livre a reçu les félicitations de spécialistes des religions comme le Dr Huston Smith, auteur des *Religions du monde*, et le théologien et écrivain suisse, le Dr Hans Kung, qui le décrit comme « un manuel particulièrement utile ». On peut obtenir un exemplaire de l'ouvrage, et le consulter sur le site Internet de la Fondation : [www.toleranceforall.org](http://www.toleranceforall.org), qui reçoit environ 1 000 visiteurs par jour.

Cet engagement n'est pas nouveau pour les Églises de Scientologie.

3. Dans certaines éditions en langues étrangères, le livre est intitulé *la Secte au coin de la rue*.



Dès 1977, et avec le même objectif, apaiser les divisions, l'Église de Suède a été cofondatrice du Forum religieux suédois. Ce groupe revendique la diversité religieuse de ses adhérents. Il cherche à faire mieux connaître et appliquer la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies au sein des mouvements religieux, ainsi qu'à désamorcer les conflits religieux et les tensions raciales. Le Forum a eu un impact significatif en permettant de créer un climat

plus tolérant envers les religions, et de mieux faire comprendre la liberté de religion grâce à des actions souvent reprises dans les principaux médias suédois, comme Svenska Dagbladet et Dagens Nyheter.

En janvier 2004, le Forum a changé de nom et est devenu le Conseil religieux suédois pour la paix, dont la direction comprend des spécialistes des droits civiques ainsi que des représentants chrétiens, musulmans et scientologues.

*Cette manifestation pacifique à Francfort, et de nombreuses autres marches multiconfessionnelles pour la liberté de religion organisées par l'Église de Scientologie en Allemagne, ont permis d'attirer l'attention sur la discrimination officielle envers de multiples religions.*

*Cette marche en Italie, comme beaucoup d'autres actions organisées par les scientologues à travers l'Europe, faisait partie d'un marathon destiné à sensibiliser l'opinion à l'importance de la liberté de religion.*



Depuis la fin des années 1990, en coordination avec d'autres responsables religieux, l'Église a organisé plusieurs marches et marathons pour la liberté de religion afin de soutenir largement la tolérance religieuse protégée par la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Pour faire progresser la liberté de religion dans toute l'Europe, les Églises de Scientologie se sont attachées à dissiper les stéréotypes qui attisent l'intolérance à l'encontre des minorités religieuses et à faire mieux comprendre au grand public l'importance de la liberté religieuse. Par exemple, en août 1998, les scientologues ont organisé le Marathon européen pour la liberté de religion, marathon de 3 325 kilomètres à travers huit pays, pour faire prendre conscience de

l'existence d'une discrimination religieuse, et ce à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. À l'arrivée du marathon, un festival multiconfessionnel coloré, avec discours et concert, s'est tenu place de l'ancien Opéra à Francfort.

Le lendemain, des responsables religieux et des défenseurs des droits de l'homme venus d'Allemagne, de France, de Grande-Bretagne et des États-Unis se sont réunis pour définir des actions face à ce qu'ils

« Comblent le vide moral », tel était le sujet de ce rassemblement interreligieux de responsables venus du monde entier au siège de l'Église à East Grinstead, dans le Sussex, en Angleterre.



considéraient comme une montée de l'intolérance religieuse de la part des autorités allemandes. Par exemple, des représentants de l'Association nationale pour le progrès des personnes de couleur (National Association for the Advancement of Coloured People) ont mené une enquête sur la participation de certains fonctionnaires à l'incitation à la haine religieuse en Allemagne.

En 1994, l'Église de Scientologie au Danemark a cofondé une autre association, le Forum interreligieux

danois, dont font partie des représentants hindous, musulmans, bouddhistes, luthériens, des quakers, des membres de l'Église de l'Unification, de la Science chrétienne, et des béhais. En fait, les Églises de Scientologie organisent régulièrement des conférences pour proposer des solutions non seulement face à la discrimination religieuse, mais aussi à d'autres problèmes de société. L'Église a accueilli ce type de manifestations en Allemagne, en France, en Belgique,

au Royaume-Uni et aux États-Unis, entre autres.

En mai 2002, le Bureau des Droits de l'Homme de l'Église de Scientologie internationale, en coordination avec l'Association des musulmans britanniques et la Fédération des Églises du comté de Queens à New York, a rassemblé 75 ecclésiastiques, professeurs et représentants des pouvoirs publics lors d'une conférence en Angleterre, soit plus de vingt traditions religieuses différentes. Cette conférence a réuni des universitaires



Pour faire progresser la liberté de religion dans toute l'Europe, les Églises de Scientologie se sont attachées à dissiper les stéréotypes qui attisent l'intolérance à l'encontre des minorités religieuses et à faire mieux comprendre au grand public l'importance de la liberté religieuse.



d'Angleterre, d'Allemagne, de Belgique et de Suède, ainsi que d'autres participants venus du Nigeria, de la République tchèque, d'Ouzbékistan, de Russie, de France, de Pologne, des États-Unis, de Lettonie, de Croatie, du Canada, d'Espagne, de Zambie, de Bulgarie, d'Arménie, de Myanmar et du Sri Lanka.

Le but n'était pas simplement de refléter la diversité du paysage religieux du début du XXI<sup>e</sup> siècle, mais, comme l'a déclaré le révérend Marcus Braybrooke, président du Congrès mondial des religions, dans son discours d'ouverture : « La société doit se fonder sur des valeurs spirituelles et éthiques, mais dans notre monde moderne, celles-ci ne peuvent pas être fondées sur les enseignements d'une seule religion, mais sur les valeurs morales communes aux religions. »

La conférence a permis aux représentants des diverses religions de remédier ensemble à des problèmes de société comme le déclin des valeurs morales, l'échec du système scolaire et la consommation de drogue. Les religions peuvent avoir des théologies différentes, mais elles partagent des buts communs et se heurtent aux mêmes pressions et aux mêmes maux sociaux.

Les théologiens et les participants, quelle que soit leur religion, ont considéré la conférence comme un important pas en avant. Le Dr Kartan Surindar Singh, président de l'Association éducative et culturelle britannique sikh, a félicité l'Église de Scientologie pour avoir créé une « impulsion » vers ce dialogue interreligieux, tandis que M. Bala Balaraman, hindou et ancien président d'une association religieuse anglaise, a déclaré avoir pris conscience d'un point essentiel : « J'ai appris que les gens de différentes religions peuvent se

rencontrer et se comprendre quand ils discutent de problèmes qui affectent l'humanité dans son ensemble. » La conférence s'est terminée par une déclaration commune « pour contribuer à faire diminuer l'inquiétude et les tensions dans le monde en mettant l'accent sur les valeurs et les sentiments religieux » et elle a élaboré un programme de travail destiné à faire reculer la consommation de drogue, la violence, la délinquance et l'immoralité.

En plus de leurs efforts pour unir les religions en vue de résoudre les problèmes de la société, les scientologues sont intervenus pour aider à refermer les blessures d'un pays déchiré par un conflit interreligieux. En 1999, la guerre civile au Kosovo avait chassé environ un million de Kosovars hors de leur patrie. Les racines historiques de cette purification ethnique sont à chercher dans les différences religieuses qui ont été exploitées par des partisans de la guerre pour inciter les peuples à la haine mutuelle. Alors qu'à une époque Serbes et Albanais étaient principalement chrétiens, les Albanais sont devenus en majorité musulmans au cours des siècles. La destruction de mosquées et d'autres sites islamiques par les Serbes, tout comme les attaques contre les Églises orthodoxes et les reliques religieuses de Serbie par les Albanais d'origine, de retour dans leur pays après la fin de la guerre, montrent la profondeur de l'intolérance religieuse.

La majorité de ceux qui avaient tout perdu étaient abrités dans des camps de réfugiés en Albanie, en Macédoine et au Monténégro. La Croix-Rouge et d'autres associations humanitaires s'efforçaient de répondre aux besoins de base, mais beaucoup de gens souffraient de graves traumatismes.



Les rassemblements multiethniques et multiconfessionnels organisés par l'Église font disparaître les obstacles et développent la compréhension nécessaire dans une société pluraliste.

Des ministres volontaires de l'Église de Scientologie venus du monde entier se sont rendus en Albanie pour aider les réfugiés, en particulier dans le camp principal, situé à Tirana, qui constituait un abri provisoire pour quelque 100 000 réfugiés. Ils ont tout d'abord aidé les Kosovars exilés à résoudre des problèmes concrets, en leur montrant par exemple comment nourrir leurs enfants sans fourneau pour cuire les aliments ou comment les maintenir au

sec et au chaud. En même temps, ils ont aidé les réfugiés désorientés et parfois presque hystériques à se remettre de leurs chocs émotionnels. Un Kosovar a résumé la gratitude de beaucoup de ses compatriotes en décrivant comment il était passé d'un état « désespéré » à un état où il se sentait « de nouveau plein de vie – une chose que j'avais perdue à cause de la guerre et du long voyage jusqu'ici. On m'a donné une nouvelle vie. »

# Dénoncer l'inquisition d'État

## Des preuves de violations du droit à la liberté de religion

Si l'on fait un tour d'horizon de la religion en Europe, aucun pays ne constitue un meilleur exemple du combat pour protéger le concept démocratique de liberté de religion que l'Allemagne. À la lumière de ses violations passées des droits de l'homme et de l'importance croissante de son rôle au niveau européen et au niveau mondial, sa position sur la question de la liberté religieuse ne peut être considérée comme négligeable.

*Ci-contre : En 1997, des milliers de personnes ont participé aux marches pour la liberté de religion organisées par l'Église dans les principales villes allemandes.*

Dans certains pays européens, la croissance – parfois rapide – des nouveaux mouvements religieux se déroule dans un climat de suspicion. Depuis les années 1990, cette suspicion est liée à des « commissions » parlementaires qui ont enquêté sur les croyances et les pratiques de ces mouvements de façon arbitraire et qui ont souvent commandé des mesures restrictives.

C'est en particulier le cas en France et en Belgique. Pour mettre à l'index les minorités religieuses, l'État français s'est essentiellement fondé sur les conclusions hautement contestables du rapport de la Commission parlementaire de 1996, malgré les critiques de nombreux spécialistes qui ont dénoncé une méthodologie partielle et inadéquate. Par exemple, peu après la parution du rapport, cinq universitaires réputés dont le Dr Eileen Barker, fondatrice et directrice du Réseau d'information sur les mouvements religieux (INFORMER) soutenu par les pouvoirs publics britanniques, et le Dr Massimo Introvigne, directeur du Centre d'Études sur les Nouvelles Religions (CESNUR) à Turin, ont qualifié ce rapport de charte du fanatisme : « La Commission française a de toute évidence travaillé en s'appuyant sur des sources d'informations erronées et a complètement ignoré le vaste ensemble d'informations accumulées pendant les vingt dernières années sur

les nouvelles religions en général et certains nouveaux mouvements religieux en particulier [...] en s'appuyant seulement sur des accusations non vérifiées de "témoins", il [le rapport] appelle à la chasse aux sorcières contre des innocents. »

Deux jugements récents montrent que les tribunaux français considèrent que le rapport n'a aucune valeur juridique, point confirmé au niveau gouvernemental, où l'on qualifie le rapport de simple « document de travail parlementaire ». Néanmoins, depuis sa parution, les déclarations et les publications officielles regorgent de références au rapport et à sa liste noire de 172 minorités philosophiques et religieuses sur laquelle figurent d'ailleurs des mouvements religieux largement reconnus : des Églises pentecôtistes et évangéliques, un Institut de théologie baptiste, le mouvement bouddhiste Soka Gakkai et l'Église de Scientologie.

Conséquence directe du rapport de la Commission, une proposition de loi controversée a été élaborée en France pour autoriser les pouvoirs publics à dissoudre l'ensemble d'une communauté religieuse sous un prétexte mineur ; le Bureau des Droits de l'Homme de l'Église de Scientologie internationale a alors alerté la communauté internationale religieuse et des droits de l'homme. Plus de 40 organisations religieuses



Chick Corea prend la parole lors du rassemblement pour la liberté de religion en 1997

ont signé une pétition demandant au Conseil de l'Europe d'ouvrir une enquête sur la loi et la discrimination religieuse en France. Des représentants de l'Église de Scientologie et de minorités religieuses ont rencontré le rapporteur chargé de l'enquête, et lui ont remis une documentation détaillée sur les atteintes à la liberté religieuse en France.

Pendant que l'enquête du Conseil de l'Europe suivait son cours, la Fédération internationale d'Helsinki

pour les droits de l'homme (IHF) notait dans son Rapport annuel de 2001 que la loi « avait provoqué des protestations soutenues de la part d'organisations nationales et internationales, parce qu'elle était susceptible d'entraîner une discrimination religieuse et de violer les dispositions protégeant les droits de l'homme au niveau européen et international. » L'opposition a été si vive que l'un des principaux artisans de la loi s'est plaint dans le journal *Le Monde* de « l'extraordinaire mobilisation internationale et

européenne provoquée par la Scientologie ».

En novembre 2002, le rapporteur du Conseil de l'Europe a achevé son enquête et a remis ses conclusions à l'Assemblée parlementaire, qui a adopté une résolution critiquant la loi et invitant le gouvernement français à la reconsidérer. Des personnalités catholiques françaises, ainsi que le Vatican, ont également exprimé leurs inquiétudes sur la possibilité d'utiliser la loi pour dissoudre des ordres catholiques.

Lors d'audiences publiques organisées à Paris par l'Église de Scientologie et une association des droits de l'homme (ci-dessous), des responsables religieux et des défenseurs des droits de l'homme ont dénoncé les individus qui alimentent l'intolérance et la discrimination religieuses..

L'organisation « Droits de l'homme sans frontières », basée à Bruxelles, a constaté qu'en France et en Belgique, des commissions parlementaires avaient été la cause directe d'innombrables actes de discrimination perpétrés à l'encontre des minorités religieuses.



À son crédit, le gouvernement français a par la suite reconnu ses erreurs. En septembre 2002, un représentant du gouvernement français a déclaré lors de la conférence annuelle sur les droits de l'homme de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE) que le rapport de la Commission parlementaire de 1996 était « un document de travail parlementaire qui ne peut servir de fondement à une mesure ».

En juillet 2003, un haut fonctionnaire du ministère des Affaires étrangères s'est exprimé ainsi lors d'une réunion de l'OSCE sur la liberté de religion et de conscience : « Au sujet de la question des nouveaux mouvements religieux, la position française a beaucoup évolué. [...] Il ne s'agit pas de contrôler à priori, de soupçonner en vertu de préjugés, encore moins de réprimer tel ou tel mouvement, mais de se concentrer sur les seules tendances ou les seuls risques avérés,

*Le révérend Martin Weightman, responsable européen des droits de l'homme de l'Église de Scientologie, s'exprime régulièrement lors d'audiences et de conférences en faveur des droits de l'homme et de la liberté de religion.*



**L'Église a réuni des témoignages et des preuves concernant plus de 1 500 cas de discrimination religieuse en Allemagne et les a présentés à des organisations internationales de défense des droits de l'homme.**

en fonction du droit applicable à tous les citoyens [...] C'est une approche radicalement différente [...] » C'est une approche dont le succès dépendra du démantèlement de la machine de discrimination mise en place tout au long de ces dernières années.

En recherchant l'origine de ces abus, les Églises de Scientologie ont examiné de près les activités de certains groupes qui entretiennent un climat hostile autour de tous les nouveaux mouvements religieux et font souvent office de bras armé du gouvernement ou de la religion d'État. Jusqu'ici, l'Église a réuni les preuves des activités illégales de membres de ces groupes d'intérêts privés en Espagne, en Grande-Bretagne, en Suisse, en Suède, en Autriche et en Allemagne et a transmis les informations aux autorités. Par exemple, quand un membre d'un mouvement d'obédience catholique espagnol a été enlevé, interné contre son gré dans un hôpital psychiatrique et bourré de drogues psychiatriques en raison de son affiliation religieuse, le magazine des droits de l'homme de l'Église, *Freedom*, a enquêté sur les auteurs de ces actes – des membres du groupe AIS Projuventud (centre d'information sur les sectes). Suite à la publication de l'enquête de *Freedom*, ce groupe a brutalement cessé de bénéficier de subventions publiques. En 1999, la Cour européenne des droits de l'homme, dont le siège se trouve à Strasbourg, a condamné l'Espagne pour avoir violé le droit à la liberté de six membres du groupe CEIS (centre ésotérique d'investigation), qui avaient été soumis à une « déprogrammation » de 10 jours. La Cour et le gouvernement ont décrété que les familles des victimes et l'association

antisecte IAS Projuventud étaient « responsables de cette violation des droits à la liberté ».

Si l'on fait un tour d'horizon de la religion en Europe, aucun pays ne constitue un meilleur exemple du combat pour protéger le concept démocratique de liberté de religion que l'Allemagne. À la lumière des violations passées des droits de l'homme de l'Allemagne et de l'importance croissante de son rôle au niveau européen et au niveau mondial, sa position sur la question de la liberté religieuse ne peut être considérée comme négligeable.

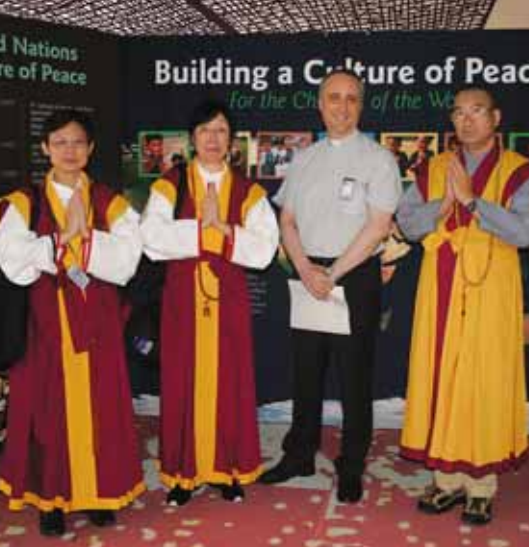
L'Église a régulièrement publié des informations détaillées sur la discrimination religieuse en Allemagne, afin d'informer les pouvoirs publics, les médias, les défenseurs des droits de l'homme et le grand public.

L'Église a réuni des témoignages et des preuves concernant plus de 1 500 cas de discrimination religieuse contre ses paroissiens et des membres d'autres minorités religieuses et les a présentés à des organisations internationales de défense des droits de l'homme.

Les documents étaient si irréfutables que le rapporteur spécial des Nations Unies sur l'intolérance religieuse, le Centre des droits de l'homme de l'université d'Essex, en Angleterre, un comité ad hoc de Lords et d'universitaires britanniques, le ministère des Affaires étrangères américain, la Commission pour la Sécurité et la Coopération en Europe et beaucoup d'autres chercheurs indépendants ont été convaincus de l'existence d'un grave problème d'intolérance religieuse en Allemagne.

En 1997, plus de dix mille scientologues et membres d'autres confessions ont pris part à Berlin à une marche de soutien à la liberté religieuse pour toutes les croyances.

Les documents et les manifestations de l'Église ont contribué à la décision du rapporteur spécial des Nations Unies sur l'intolérance religieuse d'effectuer une visite de 11 jours en Allemagne, afin de rencontrer des membres de minorités religieuses et des représentants des autorités



allemandes et de vérifier directement les faits. Dans son rapport, publié en décembre 1997, il a constaté que les Témoins de Jéhovah, les béhaïs, l'Église de l'Unification, les mormons, les scientologues et les membres du mouvement Hare Krishna se plaignaient tous d'un climat d'intolérance religieuse. Le rapporteur a instamment demandé que le gouvernement allemand « au-delà de

Bien que d'indéniables progrès aient été accomplis, en grande partie grâce aux efforts de l'Église qui avaient entraîné la rédaction de plus de 45 rapports d'organismes de droits de l'homme critiquant le gouvernement allemand pour intolérance religieuse, il reste beaucoup à faire. En 2004, dans ses observations de conclusion sur l'adhésion de l'Allemagne à la

Le rapporteur spécial des Nations Unies pour les questions relatives à l'intolérance religieuse a constaté qu'en Allemagne, les Témoins de Jéhovah, les béhaïs, l'Église de l'Unification, les mormons, les scientologues et les membres du mouvement Hare Krishna souffraient d'un climat d'intolérance religieuse.



*De hauts fonctionnaires et des parlementaires participent fréquemment aux conférences et aux ateliers organisés à Bruxelles par le Bureau européen des Relations publiques et des Droits de l'Homme de l'Église de Scientologie internationale sur le thème de la liberté de religion.*

la gestion au jour le jour, mette en application une stratégie pour empêcher l'intolérance dans le domaine de la religion et des croyances ». Ses recommandations et celles d'autres organisations de défense des droits de l'homme ont eu un impact : en mars 2004, en tant que président du Comité des droits de l'Homme des Nations Unies, le rapporteur saluait la création en Allemagne d'un Institut national des droits de l'homme indépendant.

Convention internationale sur les droits civils et politiques, le Comité de droits de l'Homme des Nations Unies a salué les développements positifs tout en exprimant des inquiétudes sur la poursuite des atteintes à l'article de la convention concernant la liberté de religion. Et en juillet 2004, la Commission européenne a annoncé qu'elle engageait une action en justice contre l'Allemagne devant la Cour de justice européenne en raison du

refus du gouvernement d'intégrer à la législation nationale deux directives antidiscriminatoires qui interdisaient la discrimination basée sur la religion, l'origine raciale ou ethnique, l'âge, l'orientation sexuelle et l'incapacité.

Alors que la Scientologie se développe dans plus de 150 pays, les Églises de Scientologie jouent de plus en plus le rôle de gardien de la liberté de religion et se trouvent engagées dans une lutte pour le droit à la liberté de culte dans divers pays du monde.

## ŒUVRER AVEC LES AUTORITÉS RUSSES

La chute du communisme dans l'ancienne Union soviétique a ouvert la porte à la diversité religieuse en Russie et dans ses anciens pays satellites, peut-être pour la première fois dans leur Histoire. Pays véritablement multiethnique, la Russie compte presque 150 millions d'habitants. Outre les paroissiens de l'Église orthodoxe, il y a 19 millions de musulmans, deux millions de protestants, 1,3 million de catholiques, plus de 70 associations de Scientologie et 42 communautés juives, sans mentionner un nombre significatif de bouddhistes et de Témoins de Jéhovah.

Alors que la Constitution russe de 1993 protège le droit à la liberté de religion, ce droit est dans la pratique sévèrement encadré par une loi de septembre 1997 qui établit les conditions d'un traitement préférentiel de l'Église orthodoxe russe. En dépit des critiques de nombreuses organisations internationales, sans oublier le Médiateur russe lui-même, la loi permet de justifier des actions discriminatoires et répressives contre les religions visées. Les religions considérées comme « minoritaires » ne sont d'ailleurs pas les seules cibles ; dans son rapport annuel de 2003, la Fédération internationale d'Helsinki pour les droits de l'homme

(IHF) a signalé que « l'Église catholique avait été soumise à une vague de harcèlement. »

L'Église de Scientologie a réagi à l'intolérance religieuse en Russie par des campagnes pour faire prendre conscience au grand public de l'importance des droits de l'homme, et par des initiatives visant à rapprocher des représentants des autorités et des responsables religieux afin d'établir un dialogue. En décembre 1999, l'Église a publié et distribué 25 000 exemplaires d'une brochure intitulée *Protéger et sauvegarder la liberté de conscience : Un guide pour la protection des droits de l'homme*. La branche de l'IHF à Moscou a distribué la brochure à toutes les personnes intéressées dans toute la Russie, comme des professeurs d'université, des sociologues, des sociologues des religions, de hauts fonctionnaires et des défenseurs des droits de l'homme.

En octobre 2001, avec la branche de l'IHF à Moscou, le Bureau du Médiateur de la Fédération de Russie et l'Institut de la religion et de la loi, l'Église a organisé une importante conférence à Moscou intitulée « la Tolérance dans la société d'aujourd'hui ». Parmi les quatre-vingt-dix participants se trouvaient des représentants du gouvernement fédéral, du Bureau du maire de Moscou, de l'UNESCO, de plusieurs ambassades et de différentes organisations religieuses et de défense des droits de l'homme.

À l'issue de la conférence a été créé un Comité interconfessionnel, présidé par un représentant de l'Église de Scientologie de Moscou. Lors d'autres tables rondes organisées par le Bureau du Médiateur fédéral et auxquelles ont participé de hauts fonctionnaires et des responsables religieux, l'Église a également contribué à proposer des initiatives pour faire progresser la liberté de religion en Russie.



Le Bureau des Droits de l'Homme de l'Église a organisé et participé à un ensemble de conférences qui avaient pour objectif de remédier à des violations des droits de l'homme nées de l'adoption en 1997 d'une loi discriminatoire sur la religion et de développer des actions pour soutenir la liberté de religion en Russie.

# La liberté de religion et l'avenir

## Créer une société pluraliste en faisant preuve de vigilance

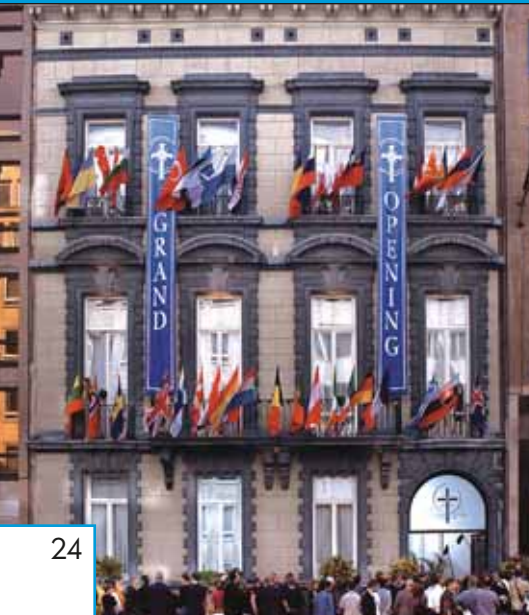
« Je crois que les êtres humains devraient être jugés en fonction de leur force de caractère et non en fonction de la religion qu'ils pratiquent ou de la couleur de leur peau. Je crois également que cela commencera dans des endroits comme celui-ci et avec des personnes comme vous. »

*Bashy Quraishy,  
rédacteur en chef,  
MediaWatch*

L'intolérance religieuse est devenue un sujet extrêmement préoccupant après les attaques terroristes du 11 septembre 2001. Pour prévenir le risque d'intolérance croissante au sein des régions directement visées par les attaques, l'Église fondatrice de Scientologie à Washington D.C. et l'Église de Scientologie de New York ont redoublé d'efforts pour accroître la compréhension entre les différentes communautés religieuses. En reconnaissance de ces efforts, le président de l'Église fondatrice a été nommé président du Comité pour l'éducation de la Commission interreligieuse de la ville de Washington D.C. Le président de l'Église de Scientologie de New York, dont des centaines de membres avaient apporté bénévolement une assistance quotidienne aux équipes de secours qui travaillaient au *Ground Zero*, comme l'a rapporté le *New York Times*, poursuit ses efforts aux côtés des principales autorités religieuses pour faire en sorte que les attaques terroristes n'entraînent pas de conflits interreligieux dans la ville.

Il est important de souligner que les efforts accomplis par les scientologues au nom de la liberté de religion n'ont aucun caractère confessionnel ; ceux-ci adoptent simplement le point de vue que si une religion n'est pas respectée, les droits de toutes les religions sont menacés. Au cours des dix dernières années, les Églises de Scientologie ont déposé de très nombreuses propositions en faveur de la liberté religieuse auprès

d'organisations de défense des droits de l'homme, internationales ou intergouvernementales entre autres, parmi lesquelles l'Organisation des Nations Unies, l'UNESCO, l'OSCE et le Conseil de l'Europe. En une seule année, des centaines de personnes ont été contactées personnellement ou par courrier sur le sujet. Le Bureau européen des Droits de l'Homme de l'Église est une O.N.G. (organisation non gouvernementale) enregistrée auprès du Bureau des Institutions Démocratiques et des Droits de l'homme de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe. Les représentants de l'Église assistent régulièrement aux conférences organisées par l'OSCE et le Conseil de l'Europe et participent à leurs séminaires. Ils parrainent eux-mêmes des conférences, publient des documents en faveur de la liberté religieuse, et s'associent aux travaux d'autres O.N.G. dont l'objectif est d'accroître la mise en application réelle des principes des droits de l'homme. M. Bashy Quraishy, président du Réseau européen contre le Racisme, a rendu hommage à ces efforts en septembre 2003 lors de l'inauguration du Bureau européen des Relations publiques et des Droits de l'Homme de l'Église de Scientologie internationale : « Je crois que les êtres humains devraient être jugés en fonction de leur force de caractère et non en fonction de la religion qu'ils pratiquent ou de la couleur de leur peau. Je crois également que cela commencera dans des endroits





*Un séminaire sur les droits de l'homme en septembre 2003, l'une des nombreuses activités accueillies par le Bureau des Relations publiques et des Droits de l'Homme de l'Église de Scientologie internationale à Bruxelles.*

président du Comité des lois du Parlement européen, à déclarer :  
 « Après plus de 100 décisions positives rendues par la justice et confirmant la liberté religieuse dans diverses nations européennes, je peux vraiment dire que la liberté de croyance est vivante en Europe en grande partie grâce aux scientologues. »

Le respect de la liberté de croyance est un pilier des droits de l'homme et du pluralisme car il exige l'acceptation et le respect de la riche diversité des religions, des races, des appartenances ethniques et des cultures de notre monde. Ce n'est pas seulement une obligation morale ; dans la plupart des pays démocratiques, c'est une exigence légale et pour toutes les nations, c'est une règle saine, car sans le pluralisme et la diversité, la vraie justice devient impossible.

« Depuis le cinquième siècle av. J.-C., ou même dans des temps plus anciens, les esprits les plus brillants n'ont jamais réussi à se mettre d'accord sur la religion ou l'antireligion. Le plus sage est donc de se tenir à l'écart de cette pomme de discorde, avait observé Ron Hubbard. Pourtant, un principe de grande valeur a émergé de tous ces conflits : le droit aux croyances de son choix. »

La liberté de croyance et de pratique religieuses est la pierre angulaire de la liberté elle-même. En défendant cette liberté, nous pouvons créer un futur stable et pacifique où chaque personne pourra réellement jouir des droits qui lui sont dus dès sa naissance.

comme celui-ci et avec des personnes comme vous. »

Aujourd'hui, les organisations religieuses doivent absolument rester vigilantes face à l'intolérance et à la discrimination religieuses. Indépendamment des préoccupations soulevées par le terrorisme, la survie de notre civilisation dépend du degré d'implication dont chacun de nous fait preuve pour faire progresser les droits de l'homme. De tous ces droits, la liberté religieuse est considérée comme le droit à la fois le plus fondamental et le plus large – il englobe les croyances,

la pensée et l'expression personnelles, ainsi que les liens que nous créons avec les autres. C'est là l'expression de la liberté de conscience qui a été la plus ardemment contestée, défendue et chérie au cours de l'histoire.

L'Église de Scientologie soutient que ni les États, ni les groupes religieux, ni, en fait, qui que ce soit, ne possèdent le droit de contrôler, directement ou indirectement, les convictions religieuses d'une personne. C'est un principe pour lequel les scientologues se battent avec fermeté, incitant M. Janssen van Raay, ancien

# La prière de Scientologie pour la liberté totale

« Les relations humaines ne peuvent s'édifier que sur une base solide. La tolérance en est une. Lorsqu'on voit tous les massacres et toute la souffrance causés par l'intolérance religieuse tout au long de l'histoire, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, une conclusion inévitable s'impose: l'intolérance est anti-survie . »

Ron Hubbard  
fondateur

**P**uisse l'auteur de l'univers donner à chaque homme la possibilité de parvenir à la compréhension de sa nature spirituelle.

Puissent notre conscience et notre compréhension de la vie s'agrandir, afin que tous puissent découvrir l'auteur de l'univers.

Et puissent d'autres aussi atteindre cette compréhension qui mène à la liberté totale.

En ce moment, nous pensons à ceux dont la liberté est menacée ; à ceux qui ont souffert d'emprisonnement à cause de leurs croyances ; à ceux qui ont été asservis ou martyrisés, et à tous ceux qui se font brutaliser, piéger ou attaquer.

Nous prions pour que les droits de l'homme soient préservés, pour que les peuples puissent croire et pratiquer leur foi librement, afin qu'à nouveau la liberté règne dans notre pays.

Libérés de la guerre et de la pauvreté, et du besoin ; libres d'être ; libres de faire et libres d'avoir.

Libres d'utiliser et de comprendre le potentiel de l'homme, un potentiel d'origine et de nature divines.

Et libres de parvenir à cette compréhension et cette conscience qu'est la liberté totale.

Dieu fasse qu'il en soit ainsi.



La Scientologie  
partage avec  
toutes les  
grandes  
religions le rêve  
de la paix sur  
la Terre et du  
salut pour  
l'humanité.

# Découvrez les faits

## Série de brochures d'information au sujet de la religion de Scientologie et de ses activités

Cette brochure est la neuvième d'une série de publications sur la religion de Scientologie et ses activités. Ces brochures, au nombre de douze, sont imprimées en huit langues et largement diffusées.

Elles sont publiées par l'Église de Scientologie internationale et sont destinées à fournir plus d'informations sur la religion de Scientologie, ses croyances, ses pratiques et ses activités au sein de la collectivité, pour répondre à la demande croissante du public.

Elles présentent en particulier des faits et des chiffres au sujet des activités d'amélioration et de réforme sociale de la Scientologie, qui ont une influence incontestable dans la société ; il s'agit de solutions efficaces, fondées sur les méthodes développées par Ron Hubbard pour aider ses semblables, et que les scientologues utilisent pour améliorer les conditions de vie partout sur le continent.

Ces solutions et leurs résultats positifs durables sont devenus le signe distinctif du mouvement religieux qui connaît l'essor le plus rapide dans le monde. Nous sommes convaincus que vous trouverez ces informations intéressantes et utiles.

Église de Scientologie  
internationale

## Pour obtenir plus d'informations

Pour obtenir davantage d'exemplaires de cette brochure ou pour obtenir d'autres exemplaires de cette série, il vous suffit de contacter :

**Directeur des relations publiques**  
**Église de Scientologie internationale**  
**Bureau européen des Relations publiques**  
**et des Droits de l'Homme**  
91, rue de la Loi  
1040 Bruxelles, Belgique  
Téléphone : + 32 2231 1596  
Fax : + 32 2280 1540  
E-mail : [csiofficedir@scientology-europe.org](mailto:csiofficedir@scientology-europe.org)

Vous pouvez aussi contacter les directeurs des relations publiques aux adresses suivantes :

### EUROPE

Church of Scientology Europe  
Store Kongensgade 55  
1264 Copenhague K, Danemark

Scientology Kerk Amsterdam  
Nieuwezijds Voorburgwal  
116-118  
1012 SH Amsterdam, Pays-Bas

Dianetics & Scientology Centre  
Patision 200  
11256 Athènes, Grèce

Church of Scientology of Budapest  
Leonardo da Vinci U. 8-14  
1082 Budapest, Hongrie

Church of Scientology Saint Hill Manor  
East Grinstead, West Sussex  
Angleterre, RH19 4JY

Asociación Civil de Dianética  
Iglesia de Scientology  
Calle Santa Catalina 7  
28014 Madrid, Espagne

Chiesa Nazionale di Scientology d'Italia  
Via Cadorna 61  
20090 Vimodrone  
Milan, Italie

Church of Scientology of Moscow  
103030 Moscow  
Juznnoportovy Proezd, 27  
Moscou, Russie

Scientology Kirche  
Deutschland e.V.  
Beichstraße 12  
80802 Munich, Allemagne

Scientologikirken Oslo  
Karl Johans Gate 12J  
0154 Oslo, Norvège

Association Spirituelle  
de l'Église de Scientologie  
d'Île-de-France  
7, rue Jules César  
75012 Paris, France

Scientologi Kyrkan  
Reimersholmmsgatan 9  
117 40 Stockholm, Suède

Scientology Kirche Österreich  
Capistrangasse 4  
1070 Vienne, Autriche

Scientology Kirche  
Freilagerstrasse 11  
8047 Zurich, Suisse

### AUSTRALIE, NOUVELLE-ZÉLANDE ET OcéANIE

Church of Scientology of Sydney  
201 Castlereagh Street  
Sydney, New South Wales  
Australie 2000

### AMÉRIQUE DU NORD ET CANADA

Church of Scientology of Toronto  
696 Yonge Street  
Toronto, Ontario  
M4Y 2A7 Canada

### ÉTATS-UNIS

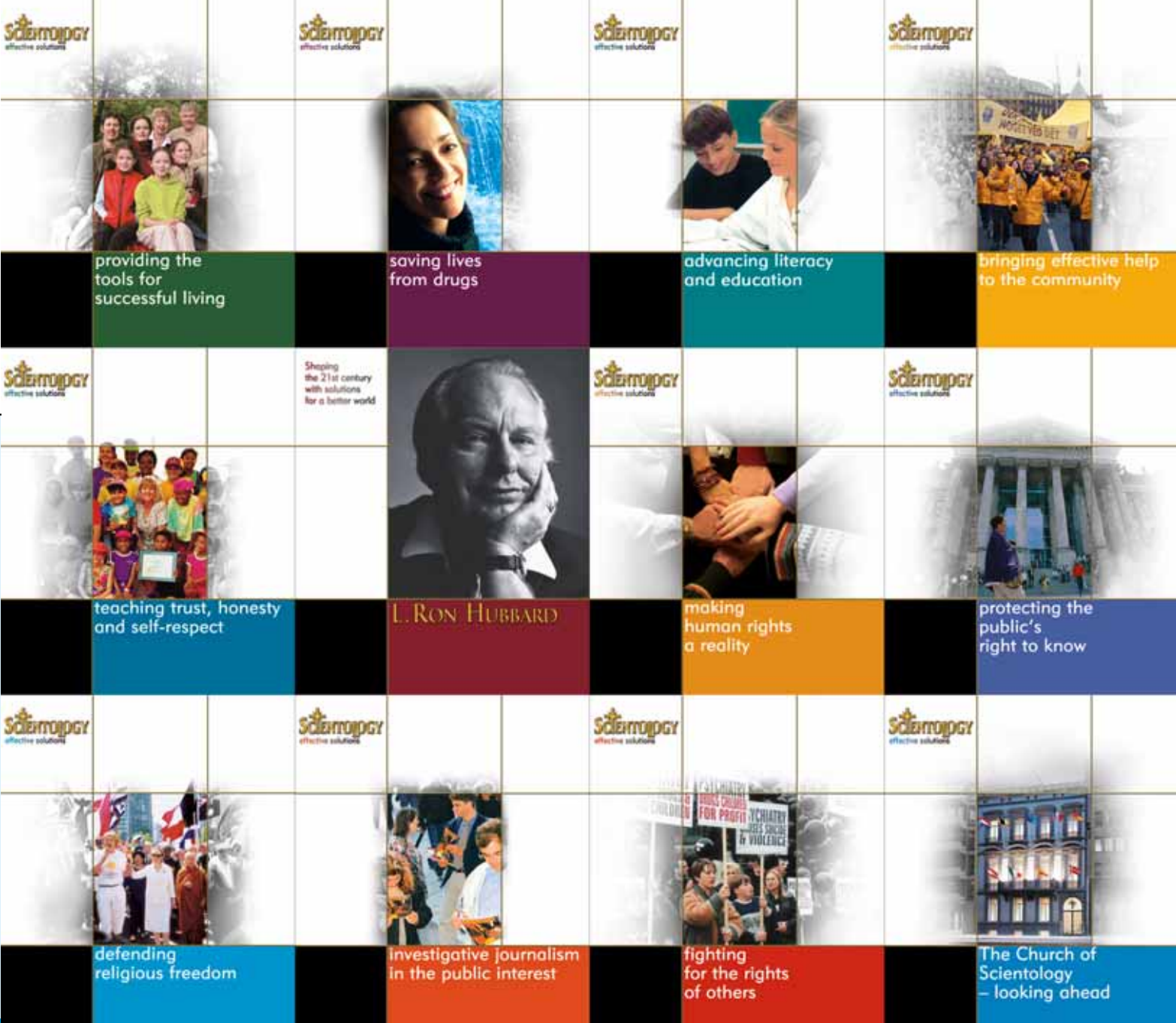
Founding Church of Scientology of  
Washington, D.C.  
1701 20th Street N.W.  
Washington, D.C. 20009

### AMÉRIQUE LATINE

Federación Mexicana de  
Dianética Calle Puebla #31  
Colonia Roma, Mexico, D.F.  
C.P. 06700, Mexique

### AFRIQUE DU SUD

Church of Scientology  
of South Africa  
6th Floor Budget House  
130 Main Street  
Johannesburg 2001



## La série de brochures « La Scientologie : des solutions efficaces »

- Des outils pour réussir sa vie
- Sauver des vies de la drogue
- Combattre l'illettrisme et améliorer l'éducation
- Agir dans la société en aidant les autres
- Inculquer la confiance, l'honnêteté et le respect de soi
- Ron Hubbard : Façonner le 21<sup>e</sup> siècle grâce à des solutions pour un monde meilleur
- Faire des droits de l'homme une réalité
- Protéger le droit à l'information
- Défendre la liberté de religion
- Un journal au service des libertés
- Lutter pour faire respecter les droits d'autrui
- L'Église de Scientologie – un regard sur le futur

Pour télécharger sur Internet des copies de cette brochure ou d'autres brochures de la série au fur et à mesure de leur publication, visitez le site : [www.free2believe.org](http://www.free2believe.org)

« LA RELIGION N'EST  
JAMAIS AUSSI NÉCESSAIRE  
EN TANT QUE FORCE  
CIVILISATRICE QUE  
QUAND L'HOMME  
DISPOSE ENTRE  
SES MAINS DE FORCES  
COLOSSALES. »

RON HUBBARD